

MINSANTE / CCS

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 10/02/2022

REFERENCE : REPLY MINSANTE n°2021-119

OBJET : REPLY : ACTUALISATION DE L'ORGANISATION DE LA RÉPONSE SANITAIRE PAR LES UNITÉS SANITAIRES EN MILIEU PÉNITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PÉNITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'ÉPIDÉMIE COVID-19

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Le présent message actualise le MINSANTE n°2021-119 relatif à l'organisation de la réponse sanitaire par les unités sanitaires en milieu pénitentiaire en collaboration avec les services pénitentiaires dans le contexte de gestion de l'épidémie COVID-19 transmis le 22 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le REPLY au MINSANTE n°2021-119 relatif à l'ORGANISATION DE LA RÉPONSE SANITAIRE PAR LES UNITÉS SANITAIRES EN MILIEU PÉNITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PÉNITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'ÉPIDÉMIE COVID-19.

Elle introduit une mise à jour de la stratégie de dépistage et de traçabilité des cas contacts, des mesures de prise en charge et d'isolement en milieu pénitentiaire et une limitation des restrictions de vaccination en situation de cluster aux cas confirmés et personnes détenues symptomatiques.

Cette actualisation prévoit également la mise en place de mesures pour les transferts inter-établissements (dans un contexte de circulation élevée du virus SARS-COV-2 sur le territoire national ou de cluster localisé au sein d'un établissement pénitentiaire) à l'instar des nouveaux arrivants en établissement pénitentiaire.

Une attention particulière est portée aux mesures barrières (rappel sur les bonnes pratiques d'usage des masques).

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Pr. Grégory EMERY
Directeur Général Adjoint de la Santé

Signé